



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Compte - rendu du Comité de pilotage Natura 2000 et Ramsar du 14 décembre 2021 en visio-conférence

Dossier suivi par Julie Aycaquer -Chargée de mission Natura 2000 - jaycaquer@baie-bourgneuf.com

LISTE DES PRESENTS

Administrations d'Etat - Etablissements et organismes publics

Adrien	CHAIGNE	Office Français de la Biodiversité
Véronique	FRUCHET	DDTM de la Loire-Atlantique
Olivier	GASNIER	DDTM de Vendée
Pascal	NAULLEAU	Préfecture Maritime de l'Atlantique-DML Vendée

Collectivités et leurs groupements

Luc	ANDRE	Commune de Sallertaine
Jean-Philippe	BIDEAU	Commune de Notre-Dame-de-Monts
Catherine	COESLIER	Communauté de communes de l'Île de Noirmoutier
Patrick	GILLET	Commune des Moutiers-en-Retz
Rosiane	GODEFROY	Communauté de communes Océan Marais de Monts
Yoann	GRALL	Commune du Perrier
Isabelle	LAPIERRE-GALAN	Challans Gois Communauté
Antoine	MICHAUD	Commune de Saint-Hilaire-de-Riez
Stéphane	ORY	Communauté de communes Sud Retz Atlantique
Patrick	PRIN	Commune de Villeneuve-en-Retz
		Commune de Pornic

Propriétaires et usagers

Dimitri	BOURON	Fédération départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de Vendée
Edouard	BOUTET	Syndicat des Marais de Machecoul
Brigitte	DE LA BROSSE	ASA des marais de Bois-de-Céné et Châteauneuf
Stéphane	DE LAPRE	Union des Syndicats des Marais du Sud-Loire
Pierre	DE MAISONNEUVE	Chambre d'Agriculture de la Vendée
Marie	FOUCARD	Association Syndicale des Marais de la Basse Vallée de la Vie
Julie	HOLTHOF	Comité Régional des Pêches maritimes et des Elevages Marins des Pays de la Loire
Adeline	LERAY	Conservatoire du Littoral
Anne-Marie	PEAN	Fédération Départementale des Chasseurs de Vendée
Alain	PELLOQUIN	Coopérative des Producteurs de sel de Noirmoutier
Vanessa	PENISSON	ASA des marais de Saint-Jean-de-Monts, La Barre-de-Monts, Notre-Dame-de-Monts et du Perrier
Léopold	PIETERS	POLLENIZ 85
Jean-François	TESSIER	Fédération Départementale des Chasseurs de Vendée
		ASA des marais de Beauvoir-sur-Mer, Saint-Gervais, Saint-Urbain, La Barre-de-Monts, Sallertaine et Challans

Représentants d'associations de protection de la nature

Philippe	BRISEMEUR	LPO Loire-Atlantique
----------	-----------	----------------------

Annick	DAMOUR	Association Vivre l'Île 12 sur 12
Gérard	MOREAU	Association des Amis de l'île de Noirmoutier
Frédéric	SIGNORET	LPO Vendée

Invités

Julie	AVENEL	Pornic Agglo
Julie	AYCAGUER	SMBB
Emmanuel	LEHEURTEUX	Conservatoire d'Espaces Naturels des Pays de la Loire
Emmanuelle	MESSAGE	Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier
Sophie	MIRAMONT	SMBB
Mickaëlle	ROUSSELEAU	SMBB
Alexis	TOURNIER	Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire

Les documents présentés sont disponibles sur le site internet : www.baie-bourgneuf.com (pages Natura 2000 / Notre site / Comité de pilotage).

Rosiane GODEFROY accueille les invités en visio-conférence, excuse Jean-Yves BILLON Président du SMBB et présente l'ordre du jour.

➤ **Bilan de l'animation Natura 2000 en 2021**

Julie AYCAGUER présente la convention d'animation Natura 2000 et les apports financiers permis par Natura 2000 sur le territoire.

Rosiane GODEFROY évoque la mise en place d'un bureau des élus Natura 2000 et son objectif d'être force de propositions dans les différents groupes de travail. Des rencontres avec les différents partenaires du SMBB sur le marais ont eu lieu ainsi que des visites de terrain.

Sophie MIRAMONT présente les actualités en lien avec les contrats et les chartes Natura 2000. L'outil contrat Natura 2000 est peu mobilisé sur le territoire, et en Pays de la Loire d'une manière générale, c'est la raison pour laquelle les élus ont souhaité communiquer à ce sujet.

Alain PELLOQUIN demande quels sont les tenants des chartes Natura 2000, Julie AYCAGUER répond qu'il n'y a pas de travaux dans le cadre des chartes Natura 2000. Il s'agit d'une charte de bonnes pratiques, qui permet notamment la non-fertilisation des prairies et pour le propriétaire une exonération fiscale, mais que cela ne transformera pas le marais ni les usages du sol.

Julie AYCAGUER présente le bilan des MAEC en 2021, et indique une perte de 1 000 hectares par rapport à 2015 en raison possiblement de l'imminence de la réforme de la Politique Agricole Commune, de la mise en place de l'Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels ou du passage des structures de GAEC en EARL.

Patrick PRIN pense que l'administratif et les contrôles sont les principales raisons des pertes de surfaces en MAEC. Il ajoute que l'intérêt du marais réside dans le maintien de l'élevage, qui passe par la valorisation des produits issus de cet élevage. Il faut profiter des Plans Alimentaires Territoriaux (PAT) pour valoriser ces produits. L'élevage est la clé pour le maintien de la biodiversité dans le marais mais aujourd'hui l'activité agricole s'essouffle, il faut donner des outils pour relancer et maintenir l'agriculture.

Rosiane GODEFROY indique qu'il y a une transversalité dans le cadre des MAEC, avec des enjeux forts de préservation des prairies et de l'élevage mais aussi du climat via les Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET) ou des produits via les PAT.

Alain PELLOQUIN demande quel est le minimum de pourcentage de pâturage requis pour les MAEC. Julie AYCAGUER répond qu'il n'y a pas de minimum de pourcentage de pâturage, cette condition n'est plus obligatoire depuis 2015. L'idée est de remettre cette condition pour 2023, des démarches ont été faites par la Chambre d'Agriculture et le SMBB en ce sens au niveau national.

Brigitte DE LA BROSSE pointe le problème de l'entretien des fossés tertiaires, non réalisé par les agriculteurs qui ne font que de la fauche dans le marais. Si le pâturage est exigé, l'entretien du tertiaire sera fait.

Julie AYCAGUER présente les actions de communication qui ont eu lieu en faveur de l'agriculture sur le territoire. Patrick PRIN indique que la communication est une très bonne initiative et qu'il faut inviter la presse des 2 départements (*remarque portée par écrit*).

Julie AYCAGUER poursuit en présentant le cadre national des MAEC 2023-2027. Les MAEC pour la biodiversité resteraient localisées et sur 5 ans.

Jean Philippe BIDEAU rejoint Rosiane GODEFROY sur l'entretien du réseau tertiaire et l'importance d'impliquer les agriculteurs dans la démarche, en lien avec l'effondrement des berges.

Julie AYCAGUER présente le LIFE Sallina. Elle ajoute que sur le territoire, les travaux se font surtout sur le Marais de Millac, sur les communes de Villeneuve-en-Retz et Les Moutiers-en-Retz, et sur l'île de Noirmoutier.

Rosiane GODEFROY ajoute que c'est un programme qui vient compléter les MAEC car le LIFE Sallina permet aussi d'améliorer la qualité de l'eau, et ajoute que les montants cumulés des différents programmes permettent d'agir sur les milieux.

Julie AYCAGUER poursuit en présentant les actions de communication mises en place. Rosiane GODEFROY ajoute que la sensibilisation est une action très importante mise en avant au sein du bureau Natura 2000, pour sensibiliser les générations futures.

Julie AYCAGUER poursuit en présentant la mission des ambassadeurs du littoral. Rosiane GODEFROY ajoute que cette mission touche un grand nombre de touristes. Elle souhaiterait que l'action se développe aussi après des scolaires.

Julie AYCAGUER présente les résultats du stage « évaluation de la sensibilisation des pêcheurs à pied de loisir ». Les règles en matière de pêche à pied sont mieux connues qu'en 2012 mais la tendance évolue lentement. Elle présente également les résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir et ajoute que la cartographie de l'estran réalisée par l'OFB est disponible.

Alain PELLOQUIN souhaite que les élus entrent en contact avec les propriétaires, dont les marais sont inexploités qui pourraient être entretenus pour la continuité écologique et notamment pour l'anguille, sur La Barre de Monts. Julie AYCAGUER ajoute que les « rouchères » sont à conserver car c'est un milieu qui se raréfie et qui accueille pourtant une espèce en déclin : le l'este à grands stigmas. Il faut conserver des bassins exploités et d'autres non, la mosaïque est essentielle.

Rosiane GODEFROY indique qu'elle reviendra vers lui à ce sujet dans le cadre d'Océan Marais de Monts et de Territoire Engagé pour la Nature.

Sophie MIRAMONT présente les suivis et analyses réalisés en 2021 dans le cadre de l'observatoire de la biodiversité notamment le suivi du Triton crêté et de la Loutre d'Europe. Julie AYCAGUER ajoute que l'observatoire est un axe de travail sur lequel il y avait du retard, mais qui se développe avec le poste de Sophie MIRAMONT depuis maintenant 1 an et demi.

Julie AYCAGUER présente la soirée Ramsar qui a eu lieu en octobre. Elle ajoute que le parcours Ramsar, bien qu'il soit chronophage, a permis de sensibiliser de nombreux élèves et de communiquer assez largement sur Natura 2000, la biodiversité et les enjeux, avec 11 articles de presses et 2 reportages radio. Ce parcours est plus qualitatif qu'une intervention ponctuelle car se fait en 3 séances auprès des scolaires.

Rosiane GODEFROY indique que le SMBB a été lauréat des Grands Prix Natura 2000 dans la catégorie « Communication » grâce à l'émission de radio La biodiversité ça me dit. Rosiane GODEFROY évoque également l'exposition et la conférence pour les 200 ans de l'ASA de Bois-de-Céné et félicite Brigitte de la BROSSE pour cette action en souhaitant que les actions de sensibilisation se multiplient sur le territoire.

Rosiane GODEFROY remercie le SMBB, Julie AYCAGUER, Sophie MIRAMONT et Mickaëlle ROUSSELEAU pour le travail fourni dans les dossiers d'incidence Natura 2000 qui ont émergés cette année.

Philippe BRISEMEUR souligne le travail réalisé pour mettre en avant l'impact qu'aurait eu le projet d'Airseas sur le territoire, et ajoute que les sites Natura 2000 doivent être protégés des projets de cette ampleur.

Rosiane GODEFROY ajoute qu'il faut réussir à concilier économie et préservation de la biodiversité et souligne que les discussions et décisions ont été prises de façon posée.

Gérard MOREAU est satisfait du travail réalisé sur l'estran. Les usagers sont de mieux en mieux au fait de la réglementation. Il indique que les usagers ne sont pas au courant des particularités des récifs d'Hermelles et propose de recevoir les ambassadeurs du littoral pour leur expliquer l'importance des récifs d'Hermelles. Julie AYCAGUER indique qu'il existe un panneau aux Boucholeurs sur les récifs d'Hermelles, et que ces récifs sont présentés sur chacun des supports de communication Natura 2000 en lien avec l'estran. Elle ajoute que le SMBB se rapprochera des Amis de l'île de Noirmoutier à ce sujet.

➤ **Les perspectives pour 2022**

Julie AYCAGUER présente le stage à venir sur la Stratégie Nationale Aires Protégées. Rosiane GODEFROY ajoute que ce stage sera une aide à la décision grâce aux éléments qui émergeront. Julie AYCAGUER présente ensuite les MAEC pour l'année 2022 et les perspectives pour le LIFE Sallina.

Sophie MIRAMONT présente les perspectives pour l'observatoire de la biodiversité et indique la poursuite des suivis Loutre d'Europe et Triton crêté, ainsi que la poursuite et le développement des analyses de données.

Julie AYCAGUER présente les animations à venir dans le cadre de Ramsar et évoque la soirée Ramsar qui aura lieu le 25 février 2022 (à confirmer) et aura pour sujet les habitats et les oiseaux en baie de Bourgneuf. Elle ajoute que la poursuite de la mission des ambassadeurs du littoral est souhaitée pour la saison estivale 2022, et évoque le « printemps du marais de Saint-Gervais ». Elle termine en évoquant un travail à venir sur la meilleure valorisation du site Natura 2000 par les

professionnels du territoire et sur la réflexion de la mise en place d'une charte de bonnes pratiques sur le site Natura 2000 pour les professionnels.

Rosiane GODEFROY clôture la présentation en ajoutant que le bilan et les perspectives présentés sont la conclusion d'un travail collectif réalisés lors des différents comités, avec les élus du bureau Natura 2000. Elle ajoute qu'il est important que les élus soient dans un partage d'action et que les acteurs s'impliquent dans les groupes de travail.

➤ **Présentation des actions du Conservatoire d'Espaces naturels des Pays de la Loire et zoom sur les invasives**

Rosiane GODEFROY accueille Emmanuel LEHEURTEUX, du Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN), qui présente les actions et le réseau du CEN « Espèces Exotiques Envahissantes ». Il excuse

Rosiane GODEFROY ajoute que les Espèces Exotiques Envahissantes ont été des années de lutte, et qu'il vaut mieux, aujourd'hui, être dans une autre démarche pour contenir le développement des Espèces Exotiques Envahissantes, en travaillant sur les milieux.

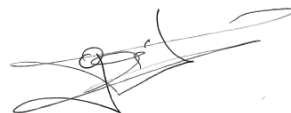
Philippe BRISEMEUR demande comment contenir les ragondins. Emmanuel LEHEURTEUX indique qu'un fonctionnement plus dynamique du bassin versant va impacter le ragondin qui est surtout présent dans les milieux lenticulaires. Il ajoute qu'il espère des clarifications de l'Etat quant à la responsabilité des élus sur les Espèces Exotiques Envahissantes.

Pierre DE MAISONNEUVE demande s'il existe des stratégies efficaces sur le Baccharis en marais salé. Emmanuel LEHEURTEUX répond qu'il existe différentes mesures, et que la première consiste à un rassemblement des différents acteurs du territoire, car les mesures de lutte contre la Baccharis sont soumises aux actions d'un territoire et non aux actions locales. Il ajoute qu'il n'existe pas de méthode miracle, que chaque stratégie d'action est propre à chaque espèce et chaque territoire.

Julie AYCAGUER présente le film réalisé dans le cadre de Ramsar visionnable sur la chaîne Youtube du SMBB : <https://www.youtube.com/watch?v=Zq8df9YohCI>.

Rosiane GODEFROY clôture la réunion du COPIL Natura 2000 et salue le travail réalisé par le SMBB et les partenaires de la structure.

La Présidente du comité de pilotage Natura 2000,



Rosiane Godefroy